

Discours prononcé par M. LEVI SANDRI, vice-président de la Commission,
au déjeuner offert par la Commission en l'honneur de M. HOUPHOUËT-BOIGNY,
Président de la République de la Côte d'Ivoire, le 9 juillet 1965.

Monsieur le président,

Il est parfois des circonstances qui accusent le relief d'un événement et lui donnent une particulière signification. C'est dans cet esprit que nous considérons votre visite et qu'au nom de la Commission de la Communauté économique européenne, mon collègue, Henri ROCHEREAU, et moi-même sommes heureux de nous en réjouir et de vous saluer. Les titres au demeurant ne manquent pas à cet égard.

Vous me permettez tout d'abord de replacer votre visite dans le cadre de l'association que notre Communauté s'emploie à mettre en oeuvre, d'étroit concert avec eux, avec dix-sept Etats de l'Afrique et avec Madagascar. Et, à travers la personne de l'un de leurs représentants les plus éminents, c'est bien à chacun d'entre eux que j'entends rendre hommage, à la volonté de progrès et à l'amicale compréhension de leurs dirigeants, en même temps qu'au courage, au travail et à l'espoir de leurs populations. Mais, de façon particulière, c'est, à travers la personne de son président, à la République de la Côte d'Ivoire que cet hommage s'adresse. "Etat-pilote", "symbole de prospérité économique", ce sont là certainement des expressions propres à choquer la modestie naturelle de l'homme que vous êtes, plus soucieux de fonder son action sur la continuité et la valeur du travail qu'enclin à l'asseoir sur l'effet provisoire du slogan habile ou des mots illusoire.

Ce n'est cependant pas sacrifier à l'exagération que de reconnaître la remarquable expansion industrielle et agricole de la Côte d'Ivoire, aussi, pour s'en réjouir singulièrement, l'augmentation régulière et sensible du revenu de sa population. Des ombres subsistent ou existent, sans doute, dans ce brillant tableau : les fluctuations des prix mondiaux confèrent quelque fragilité à la régularité des recettes attendues de l'exportation des produits des cultures principales, en nombre encore limité; l'exploitation du patrimoine forestier doit trouver son équilibre; l'augmentation des revenus n'est pas égale dans toutes les régions du pays; une certaine pénurie de main-d'oeuvre qualifiée et de cadres moyens coexiste avec le sous-emploi. Le gouvernement ivoirien, et vous-même, Monsieur le président, plus que tout autre, connaissez ces faiblesses et, soucieux de les combattre, vous employez-vous, avec volonté et rigueur, à les surmonter : la recherche de l'équilibre économique entre le Nord et le Sud du pays, le désenclavement de la région du Sud-Ouest avec la mise en place d'une infrastructure portuaire, ferroviaire et routière retiennent votre attention et votre effort. Dans la même perspective, un très important programme de diversification de la

production agricole a été élaboré; la pièce maîtresse en est la culture du palmier à huile. Notre Communauté, vous le savez, entend prêter à la réalisation de ces efforts et de ces initiatives son meilleur concours; aussi bien a-t-elle été heureuse de traduire naguère encore cette volonté délibérée d'amicale coopération; à cet effet, mon collègue, Henri ROCHEREAU, a signé, en mai dernier, la convention de financement impliquant notre concours à la création de 32.000 hectares de palmeraies sélectionnées, et amorçant ainsi une opération - la plus importante jusqu'à maintenant financée par le Fonds européen de développement -, propre à contribuer de façon décisive à la diversification de l'économie agricole ivoirienne. Je crois pouvoir être son interprète en disant qu'il a d'autant plus volontiers procédé à cette signature que l'autre signataire était votre ministre de l'économie, M. Raphaël SALLER, dont aujourd'hui devant vous nous nous plaignons à reconnaître l'excellence des mérites.

Maïs nous avons, Monsieur le président, une seconde et principale raison de nous réjouir, en saluant la présence parmi nous d'un homme aux qualités exceptionnelles. Je retiendrai, si vous m'y autorisez, votre pondération, votre sens des réalités et votre compréhension. En les distinguant, je n'entends que rechercher, et peut-être préciser, les lignes de force selon lesquelles aussi bien le fondateur du Rassemblement démocratique africain que le chef d'Etat ivoirien a conduit son action. Certains ont voulu vous considérer, une fois, comme l'homme d'un pari; si tant est que, dans l'immense perspective où votre action se place, un pari n'est peut-être jamais complètement gagné, au moins doit-on admettre que votre constance et votre rigueur contribuent à vous rapprocher du but que vous vous êtes fixé.

Votre dessein, s'il est soucieux d'indépendance, exclut au reste l'égoïsme : c'est en ce sens que nous avons apprécié les efforts que, de concert avec d'autres hommes d'Etat, vous avez accomplis ou entrepris pour constituer le Conseil de l'entente ou donner vie à l'Organisation de coopération africaine et malgache; c'est dans ce sens aussi que, tout en reconsidérant sans les rompre les liens solides que vous aviez noués avec l'un des pays de notre Europe, vous avez entendu en créer de nouveaux avec en particulier ses partenaires dans une Communauté nouvelle, élargissant ainsi le chemin que les uns et les autres doivent suivre pour atteindre à la vraie et active solidarité.

"Nous entendons sortir de la dépendance économique, non pas dans la haine, mais au contraire dans l'amitié, la confiance, dans une coopération étroite et durable avec tous les hommes de bonne volonté".

Cette phrase est celle d'un homme de bien; elle est vôtre, Monsieur le président, et s'appliquait sans doute à votre pays. Ne peut-elle valoir tout aussi bien, sans beaucoup y retrancher, pour notre Communauté, surtout aux moments difficiles de sa construction. Au moins puis-je assurer le Président de la République de la Côte d'Ivoire que, dans la voie du cœur et de la raison que constitue notre Association, aucune ne définit mieux notre volonté, comme le sens de notre action.